VOTRE AGGLO

Présentation de l'agglomération boulonnaise

La Communauté d'agglomération est constituée de 22 communes et forme un bassin de vie de près de 113 000 habitants. Elle intervient dans plus de 24 domaines au service des communes et de ses habitants.

La Communauté d'agglomération du Boulonnais

La Communauté d'agglomération du Boulonnais est un établissement public de coopération intercommunale créé en 2000, en application de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.

Petits repères historiques avant la création de la CAB :

- **Janvier 1976** : création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'agglomération Boulonnaise (SIVOM) autour de 9 communes (Boulogne-sur-Mer et sa périphérie).
- **Décembre 1980** : adhésion de la commune de Equihen-Plage au SIVOM
- **Juin 1991** : Création du District de l'Agglomération boulonnaise (10 communes).
- **Décembre 1993** : adhésion de 12 communes au District. Le nombre des communes adhérentes passe de 10 à 22.
- **Janvier 1994** : Le District de l'agglomération boulonnaise est dénommé District de Boulogne-sur-Mer.
- **1er Janvier 2000** : Création de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Le territoire de la Communauté d'agglomération du Boulonnais posséde une identité maritime forte à la fois économique, 1er port de pêche de France et 1ère plateforme européenne de transformation des produits de la mer, et touristique avec le Centre National de la Mer, Nausicaá, plus grand aquarium d'Europe.

La Communauté d'agglomération en chiffres

22 communes
114 000 habitants

https://www.agglo-boulonnais.fr/votre-agglo/decouvrir-lagglomeration-boulonnaise/presentation-de-lagglomeration-boulonnaise?

Des compétences, les moyens d'agir

Les compétences obligatoires

Développement économique
Aménagement de l'espace communautaire (Plan Local d'Urbanisme)
Équilibre social de l'habitat
Politique de la ville
Gens du voyage
GEMAPI
Déchets
Assainissement
Eau
Gestion des eaux pluviales

Les compétences facultatives

Voiries, parcs de stationnement
Environnement et cadre de vie
Équipements communautaires
Environnement littoral et terrestre
Enseignement supérieur
Culture
Sport
Stratégie numérique d'agglomération
Fourrière et cimetière animalier
Crématorium
Abribus
Électromobilité
Fourrière automobile

Les 22 communes

https://www.agglo-boulonnais.fr/votre-agglo/decouvrir-lagglomeration-boulonnaise/presentation-de-lagglomeration-boulonnaise?

- Baincthun
- Boulogne-sur-Mer
- Condette
- Conteville-lez-Boulogne
- Dannes
- Echinghen
- Equihen-Plage
- Hesdigneul-les-Boulogne
- Hesdin L'abbé
- Isques
- La Capelle-les-Boulogne
- Le Portel
- Nesles
- Neufchâtel-Hardelot
- Outreau
- Pernes-les-Boulogne
- Pittefaux
- Saint-Etienne-au-Mont
- Saint-Léonard
- Saint-Martin-Boulogne
- Wimereux
- Wimille

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

> ARCHIVES > DÉSINSCRIPTION

- PLAN DU SITE
- MARCHÉS PUBLICS
- ACCESSIBILITÉ
- MENTIONS LÉGALES
- PROTECTION DES DONNÉES
- OFFRES D'EMPLOI
- GESTION DES COOKIES